

PRÉQUALIFICATION

MOUVEMENT DU PERSONNEL - SERVICES DIRECTS AUX ÉLÈVES (SDÉ)

Classes d'emplois :

- technicien(ne) interprète;
 - technicien(ne) de travail social;
 - technicien(ne) en prévention de la violence et de la toxicomanie;
 - technicien(ne) en éducation spécialisée;
 - technicien(ne) en service de garde;
 - remplacement – technicien(ne) en service de garde;
 - éducateur/éducatrice en service de garde; **Attention, changement : veuillez lire attentivement les conditions requises**
 - éducateur/éducatrice en service de garde, classe principale;
 - préposé(e) aux élèves handicapés;
 - responsable de l'encadrement disciplinaire.
-

Bonjour,

Selon la convention collective du personnel technique et administratif, toute personne désirant obtenir un poste ou un remplacement **dans une autre classe d'emplois** doit se préqualifier, en vertu des clauses 7-1.27 et 7-3.24 F).

Pour ce faire, **À PARTIR DU LUNDI 21 MARS 2022**, les personnes intéressées à changer de classe d'emplois parmi celles mentionnées ci-haut **doivent compléter le formulaire Web, et ce AU PLUS TARD LE 4 AVRIL 2022 via ce lien : <https://bit.ly/3qd1DgR>** ou via le portail du CSSRS dans la section des ressources humaines, mouvement de la main-d'œuvre.

Veuillez prendre note qu'à moins de changements dans les qualifications ou attestations requises (écriture **en gras**), vous n'avez pas à renouveler la préqualification déjà acquise. Une demande sera envoyée sous peu, par courriel, aux personnes ayant déjà présenté une demande de préqualification afin de confirmer leur intérêt de demeurer préqualifiées ou non dans les emplois préalablement demandés.

À la suite de la réception de votre demande et de l'analyse de vos attestations ou qualifications, le Service des ressources humaines vous informera de l'acceptation ou du refus de votre demande.

Il est à noter que si votre préqualification est acceptée et que nous avons à vous offrir un remplacement de longue durée au courant de l'année, un temps limité vous sera octroyé pour prendre votre décision.

Nous vous remercions de votre intérêt ainsi que de votre collaboration et nous vous souhaitons bon succès dans l'obtention du poste désiré.

Pour toute question concernant les préqualifications, nous vous invitons à communiquer avec Marjory Orlandini par courriel à orlandinim@csrs.qc.ca

N. B. : Les tests seront seulement administrés aux personnes qui pourraient être affectées à un poste ou à un remplacement au cours de la prochaine année.

Mélissa Beauregard

Conseillère en gestion de personnel

DEMANDE DE PRÉQUALIFICATION

<input type="checkbox"/>	Technicien(ne) interprète	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DEC dans une discipline reliée* ou Attestations approuvées et terminées ▪ Relevé de notes du DEC; ▪ Des tests d'aptitudes de certains langages pourraient être administrés.
<input type="checkbox"/>	Technicien(ne) de travail social	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DEC en techniques de travail social;* ▪ Relevé de notes du DEC; ▪ Des tests d'aptitudes seront administrés.
<input type="checkbox"/>	Technicien(ne) en prévention de la violence et de la toxicomanie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DEC en techniques de travail social;* ▪ Certificat universitaire en toxicomanie; ▪ Des tests d'aptitudes seront administrés.
<input type="checkbox"/>	Technicien(ne) en éducation spécialisée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DEC en techniques d'éducation spécialisée;* ▪ Relevé de notes du DEC.
<input type="checkbox"/>	Technicien(ne) en service de garde	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DEC en techniques d'éducation à l'enfance ou équivalence;* ▪ Relevé de notes du DEC; ▪ Cours de secourisme datant d'au plus 3 ans; ▪ Word de base; ▪ Capacité d'analyse ▪ Logique mathématiques (<i>la réussite du test de Comptabilité de base du CSSRS est reconnue comme équivalente</i>); ▪ Des tests d'aptitudes seront administrés.
<input type="checkbox"/>	Remplacement – Technicien(ne) en service de garde	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DEC en techniques d'éducation à l'enfance ou formation (microprogramme de perfectionnement pour les technicien(ne) et éducateur(trice) en service de garde par le service aux entreprises) ou équivalence*. ▪ Relevé de notes du DEC ou attestation de la formation nommée ci-haut; ▪ Cours de secourisme datant d'au plus 3 ans; ▪ Word de base; ▪ Capacité d'analyse ▪ Logique mathématiques (<i>la réussite du test de Comptabilité de base du CSSRS est reconnue comme équivalente</i>); ▪ Des tests d'aptitudes seront administrés.
<input type="checkbox"/>	Éducateur(rice) en service de garde – Poste de + de 15h	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Détenir l'AEP – SDG en milieu scolaire (selon l'entente entre le Syndicat du personnel technique et administratif et le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke, pour accéder à un poste de 15h et plus par semaine, la personne devra détenir l'AEP en service de garde pour la période de préqualification en mai) ▪ Diplôme d'études secondaires; ▪ Cours de secourisme datant d'au plus 3 ans;
<input type="checkbox"/>	Éducateur(rice) en service de garde – Poste de - de 15h	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diplôme d'études secondaires; ▪ Cours de secourisme datant d'au plus 3 ans;
<input type="checkbox"/>	Éducateur(rice) en service de garde, classe principale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ AEC en éducation à l'enfance et 4 ans d'expérience ou AEP en service de garde et 5 années d'expérience ou équivalence; ▪ Word de base; ▪ Cours de secourisme datant d'au plus 3 ans; ▪ Des tests d'aptitudes seront administrés.
<input type="checkbox"/>	Préposé(e) aux élèves handicapés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diplôme d'études secondaires ou l'équivalence.
<input type="checkbox"/>	Responsable de l'encadrement disciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ DEC en éducation spécialisée ou en travail social ou l'équivalence;* ▪ Des tests d'aptitudes seront administrés.

***Ou autre formation reconnue à l'interne comme équivalente. (Voir détails au verso)**

Veuillez nous faire parvenir votre formulaire (disponible sur le portail du CSSRS dans la section des ressources humaines, mouvement de la main-d'œuvre).

AU PLUS TARD LE 4 AVRIL 2022

N.B. : AUCUNE DEMANDE DE PRÉQUALIFICATION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS CETTE DATE.

Procédure pour une demande de reconnaissance interne des équivalences

Si vous souhaitez que le Service des ressources humaines puisse bien évaluer votre demande d'équivalence à l'interne, vous devez fournir, en même temps que votre demande de préqualification, **TOUS** les documents pertinents suivants:

- Relevés de notes;
- AEC dans le domaine approprié;
- Certificat universitaire dans le domaine approprié;
- Baccalauréat dans le domaine approprié.

IMPORTANT :

Noter que les années d'expérience ne seront pas reconnues pour l'équivalence. Seule l'autorité compétente, en occurrence un CÉGEP ou une université, peut effectuer cette démarche pour reconnaître une équivalence en diplomation.